

RÉSEAU DE RESSOURCES PROTOCOLAIRES 24 NOVEMBRE 2015 LYCÉE HENRI IV - PARIS

COMPTE-RENDU ILLUSTRÉ

Dernière mise à jour le **jeudi 17 décembre 2015**

Conférence : Le Protocole



Lycée Henri IV, Paris 14 - © Aurélie le-blog-de-lili.over-blog.com

24 novembre 2015, au lycée Henri IV à Paris, trois représentants du **Réseau de ressources protocolaires**, dont son président fondateur Gérard DAEMS, accompagné de Daniel DUMOLARD, directeur du protocole au Conseil départemental de l'Isère et de Jean-Pierre PARACHE, directeur du protocole au Conseil départemental de Gironde, attendent les présidents de section, les membres et les sympathisants amopaliens de Paris et des différentes sections de la métropole pour les entretenir d'un sujet dont on parle beaucoup sans le connaître vraiment : **Le Protocole**.

Après une brève mais chaleureuse intervention de bienvenue et de remerciement du président Michel BERTHET, Jean-Pierre POLVENT, administrateur national, président de la section du Nord, initiateur de cette rencontre en présente les objectifs. Il précise que « *le protocole contribue profondément à rappeler les gestes et les pratiques de la République, qu'il empêche les dérives et protège les responsables de l'action publique. Le protocole s'offre en gardien des attitudes et des valeurs civiques* ».

Il passe ensuite la parole aux trois conférenciers.

Daniel DUMOLARD intervient le premier. Il rappelle ce qu'est le protocole, qu'elles sont ses missions. Le protocole est un code dont le texte fondateur date du règne d'Henri III complété sous Louis XIV, Napoléon 1er et par un décret en 1907 avec Clemenceau. Il est régi de nos jours par le décret du 13 septembre 1989.

Le réseau s'est doté d'une charte déontologique résumée en une seule page, élaborée par les responsables de l'association en 2014. Elle met en évidence les valeurs du réseau : courtoisie des rapports humains, respect, impartialité, loyauté, intégrité...

Jean-Pierre PARACHE précise que ce décret du 13 septembre 1989 affiche les règles incontournables et l'ordre des préséances dans le cadre des manifestations publiques. Il est la référence de tous les chefs du protocole.

Gérard DAEMS, fondateur et actuel président du **Réseau de ressources protocolaires**, créé en 2007 lors d'un séminaire au Val Joly dans le Nord et qui comprend actuellement 500 membres, retrace l'historique de l'association née de la nécessité, pour les chefs du protocole, de pouvoir échanger, d'avoir un accès rapide aux informations, en un mot de pouvoir communiquer.

Dans un deuxième temps, il évoque la nécessité d'une formation et d'un perfectionnement des chefs du protocole. Il serait aussi favorable à la mise en place de bourses de l'emploi qui faciliteraient la recherche d'un nouveau poste en cas de nécessité.

Un débat d'une durée de quarante-cinq minutes, animé par Jean Pierre POLVENT, permet aux intervenants de répondre à un certain nombre de questions pratiques, posées par l'auditoire, en matière protocolaire dans le cadre de manifestations officielles impliquant l'AMOPA.

En fin de séance, Monsieur le proviseur du lycée Henri IV rejoint l'assemblée, interrompant quelques instants un conseil de classe qu'il présidait. Il dit le bonheur qu'il a d'accueillir les représentants de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques et parle avec passion de son établissement dont il retrace, à grands traits, l'histoire. Il regrette de ne pouvoir prolonger l'entretien. Il se doit de rejoindre la réunion qu'il préside.

Michel BERTHET, président national, clôt les débats, remercie très chaleureusement les trois conférenciers et l'animateur. Il se félicite d'avoir un nouveau partenaire avec lequel il se promet de nouer des relations régulières et fructueuses.

*Anne MATHIEU
Administratrice nationale
Responsable éditoriale du site internet national*



M. Polvent, président Nord et M. Gérard Daems, président du Réseau des ressources protocolaires



L'auditoire attentif



De gauche à droite : MM Polvent, Daems, Berthet, Jean-Pierre Parrache, directeur du protocole au Conseil départemental de Gironde et Daniel Dumolard, directeur du protocole au Conseil départemental de l'Isère



M. Daems, M. le proviseur du lycée Henri IV et le président Michel Berthet